

Episcopus
d'Angers
Houdault

Le dix-septiesme iour du mois de novembre l'aymil
Six-cents-septante et quatre, apres les fiançailles
faites en l'eglise de ploubes, ve par moy ^{ce} olivier
alain ancien recteur de ladite parroisse le
treizieme du mois d'octobre dernier et les trois
proclamations de bans au presneches grandes
messes en l'eglise parroissiale de ploubes
par trois jours solennels consecutifs sçavoir
le dixhuitiesme, par le St Luc le vingt uniesme
et le vingt troisieme huitiesme dudit mois
d'octobre dernier sans et ne obstant aucun
empechement canonique, Je l'ay signé sieur
recteur de la dite parroisse, et ay Interrogé
publiquement dans moy l'eglise parroissiale
yves etudes, âgé de vingt et cinq ans fils

Secours de Bretagne



pour
famille de
Legiste
quatre den
le Polle

Legitime de Guillaume Roudot, & de Marguerite Mahé
Les père, et mère, & Catharine le grand aagée de dix-neuf
ans, fille Legitime de ~~Guillaume~~ le grand, & de Marie
Suoy son père & mère, tous de cette dite paroisse
de Ploubizne, & de leur consentement mutuel par moy
Jehan Hain curé par paroles & présents les ay conjoin-
ty mariage & y presentes eues le grand père de l'au-
grand, & mère le grand la saur, de ~~Marie~~ Mahé
mère dudit Roudot que tous ont declare ne scauoir
signer, & ay donnez la benediction Orphalle auxdits
marierz durant le s^t sacrifice deuant messe, J'oloy la
famee de nostre mere la Sainte Eglise, In h^o ligne yues
dy Canones neufiemez sans pubre approuver

J. Hain
Curé de Ploubizne

afuel - Roudol age d'environ soixante ^{deux ans} ~~ans~~
mourut dans la paroisse de notre mere la 1^{re} eglise romaine le troisieme
jour de ~~decembre~~ ^{decembre} mil sept cent vingt et trois apres avoir receu les
sacraments de confession de la sainte eglise et son corps fut inhumé le jour susdient
dans l'eglise paroisiale de l'abbaye de la Roche de Jean Cideville
Roudol les enfans et de plusieurs autres qui ne signent
In té moign' de ce qui est dessus dit
de ce jour approuvé - Francis Le Baron Recteur de
l'abbaye de la Roche

BRETAGNE

Catherine la grand age d'environ cinquante cinq ans mourut hier en la
communon de notre Seigneur. La ^{me}glise et son corps a été enterré en
l'Eglise Paroisse de des Ploub. le 2^e de Juin l'An mille sept cent
cinq et trois. présents et assistans au convoi ont été Messieurs Roudot
à présent son vauf, Blaise Roudot la fille et plusieurs autres qui
ne signent. Elle a légué pendant sa maladie les sacrement de
penitence et d'Excommunication par le Ministere du P^{re}signant
P^{re}

Jean le Guen P^{re}

M. de la Roche P^{re}